



## PIECES QUI CONSTITUENT LE DOSSIER D'INSCRIPTION EN ANNEE DEROGATOIRE

- Rapport du comité de suivi**, obligatoire dès la première réinscription
- Retroplanning** (partant de la date de soutenance prévue et indiquant le travail restant à faire mois par mois)
- Lettre de motivation du/de la doctorant(e)**, expliquant les raisons du retard, signée par le doctorant et la direction de thèse
- Plan de thèse** détaillé avec quantification du travail effectué / restant à faire
- Thèse en l'état en version électronique** (100 pages minimum pour une 1<sup>ère</sup> demande de dérogation à HNFB)
- Convention individuelle de formation** (si modifications par rapport à l'année passée)
- Justificatif de ressources financières** (*contrat de travail, notification de bourse Campus France, ...*) ou [Déclaration de ressources financières personnelles](#) si pas de financement (à renouveler chaque année)
- Attestation d'assurance « responsabilité civile - vie privée »** pour l'année en cours
- Attestation de CVEC**
- [Fiche de suivi cotutelle](#) (si vous êtes en cotutelle)

### A joindre également pour les écoles doctorales suivantes :

**C2MP** : Portfolio

**HNFB** : Rapport d'étape

**SIMPPé** : Portefeuille de compétences

**SJPEG** : **Rapport d'étape** avec la 1<sup>ère</sup> page normalisée comportant l'avis et signature de la direction de thèse

**SLTC** : Rapport d'étape + à partir de la 5<sup>ème</sup> année, un projet de jury doit figurer dans la lettre du/de la doctorant(e)